



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Générale de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune
Projet « Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè par une gestion participative et intégrée »
PIMS : 9627- Project ID : 01003835 - Award : 1467427

TERMES DE REFERENCES

Termes de Reference pour le Recrutement de l'Expert en Matière de Garanties

I. Informations sur le Poste

Titre : Expert en Matière de Garantie du Projet « *Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè par une gestion participative et intégrée* »

Lieu : Kankan avec de multiples déplacements dans les zones d'intervention du Projet

Superviseur : Coordinateur National du Projet

Type de contrat : Contrat de service

Durée de contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement

II. Contexte Organisationnel

La biodiversité de la Guinée est de plus en plus menacée par le braconnage, le commerce illégal de viande de brousse, la transhumance et l'exploitation forestière non durable. Ces pratiques contribuent à la perte d'espèces sauvages, à la dégradation de l'habitat et à la fragmentation des habitats dans la Réserve Naturelle de Folonigbè (RNF), d'une superficie de 537 767 hectares, malgré les efforts de conservation déployés.

Pour répondre à ces défis, la Guinée a obtenu un financement du FEM-8, avec l'appui du PNUD, dans le cadre du Programme intégré de conservation de la faune sauvage pour le développement de FEM-8 (GEF-8 GWP), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Protection de la faune

sauvage dans la réserve de Folonigbè par une gestion intégrée et participative » pour une durée de 5 ans.

Ce projet fait partie des 15 initiatives nationales soutenues dans le cadre de ce programme. Il vise à lutter contre les facteurs de perte de biodiversité dans l'une des principales réserves de faune de la Guinée, la RNF, grâce à une approche coordonnée et intégrée de la protection de la faune et de la gestion des paysages, résiliente face aux changements climatiques.

Pour atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de quatre composantes principales, visant à (i) la coexistence entre l'homme et la faune sauvage pour lutter contre le déclin des habitats et de la faune sauvage de la RNF ; (ii) l'utilisation et le commerce zoonotiques illégaux, non durables et à haut risque des espèces sauvages ; (iii) la faune sauvage au service de la prospérité ; (iv) la Coordination et échange de connaissances pour un impact transformationnel.

Ce projet contribuera aux bénéfiques environnementaux mondiaux (BEMs): 537 767 ha d'aires protégées terrestres sous gestion améliorée (IC 1), 2 685 ha de terres et d'écosystèmes en cours de restauration (IC 3) ; 5 000 ha de paysages aux pratiques améliorées (CI 4) ; 1 873 715 tCO₂eq de GES atténués (IC 6) ; et 50 000 personnes (52 % de femmes) bénéficiant d'investissements financés par le FEM (IC 11).

En s'appuyant sur la plateforme de connaissances du GWP, le projet encourage également une collaboration régionale, un partage des savoirs et une meilleure intégration des politiques pour garantir la durabilité à long terme de la biodiversité et des écosystèmes de la RNF.

Pour la mise en œuvre de ce projet sous le FEM-8/GWP, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), à travers l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), et en partenariat avec le PNUD-Guinée, engage un processus de recrutement d'un Expert en Matière de Garantie du Projet « **Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè par une gestion participative et intégrée** ».

III. Portée des Travaux

L'Expert E&S fournira un appui technique, stratégique et opérationnel à la coordination du projet pour assurer la conformité du projet aux politiques de sauvegarde et à la réglementation nationale.

IV. Fonctions et responsabilités

- Superviser, élaborer et coordonner la mise en œuvre de tous les plans liés aux mesures de sauvegarde.
- Surveiller la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et du Cadre environnemental et social (CGES) du projet afin d'assurer la conformité avec la politique du PNUE en matière de SSE.
- Examiner et mettre à jour annuellement les documents stratégiques du projet et les stratégies d'atténuation des risques, au besoin.
- Veiller à ce que les griefs environnementaux et sociaux soient gérés de manière efficace et transparente.
- Assurer une divulgation complète et un engagement avec les parties prenantes concernées.
- Identifier, atténuer et gérer les risques environnementaux et sociaux tout au long de la mise en œuvre du projet.

- Fournir un renforcement des capacités en matière de garanties aux parties prenantes concernées (formations, ateliers, petites discussions, webinaires, etc.).
- Donner aux individus et aux groupes les moyens de comprendre et de défendre les mesures de protection sociales et environnementales.
- Travailler avec l'agent de suivi et d'évaluation pour s'assurer que les rapports, le suivi et l'évaluation abordent pleinement les questions de sauvegarde.
- Élaborer des documents clés liés aux mesures de sauvegarde, notamment une évaluation des incidences environnementales et sociales (EIES), des PGES pour chaque emplacement de projet et un plan pour les communautés locales/les groupes ethniques.
- Mettre à jour le mécanisme de règlement des griefs et le plan de mobilisation des intervenants.
- Collaborer avec les intervenants pour s'assurer que les considérations relatives aux mesures de protection sociales et environnementales sont intégrées à la planification et à la mise en œuvre des projets.
- Établir des indicateurs et des cadres pour suivre et évaluer la mise en œuvre des garanties.
- Recueillir et analyser des données pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures de protection.
- Documenter les meilleures pratiques et les leçons tirées des mesures de protection sociales et environnementales et partager les résultats avec les parties prenantes concernées.
- Aider les organisations et les institutions à intégrer les considérations relatives aux mesures de protection dans leurs politiques, programmes et pratiques.
- Fournir un soutien technique et des conseils sur les mesures de sauvegarde, la budgétisation et la planification.
- Participez à des conférences, des ateliers et des forums pour discuter des mesures de protection et contribuer au discours mondial sur l'égalité des sexes.
- Au sein de l'équipe d'experts, veille au respect des normes sociales et environnementales dans toutes les activités.
- Veiller à ce que tout incident grave lié au projet ou à la zone d'intervention du projet soit signalé en temps utile au PNUD et au FEM.
- S'assurer que les risques environnementaux et sociaux sont identifiés, évités, atténués et gérés tout au long de la mise en œuvre du projet.
- Fournir un renforcement des capacités en matière de garanties aux parties prenantes concernées.
- Travailler avec le responsable du suivi et de l'évaluation pour s'assurer que les rapports, le suivi et l'évaluation abordent pleinement les questions de sauvegarde du projet.

V. Résultats

- Un cadre complet de gestion environnementale et sociale opérationnel.
- Des plans de gestion des risques et de mitigation mis en œuvre et suivis.

- Un système de suivi des plaintes et griefs fonctionnel.
- Des rapports de conformité produits et validés périodiquement.
- Des parties prenantes locales formées sur les standards environnementaux et sociaux.

VI. Compétences

- Baccalauréat en sciences de l'environnement, en développement durable, en mesures de protection environnementales et sociales, ou dans un domaine étroitement connexe.
- Au moins trois ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des mesures de protection de l'environnement et sociales, idéalement avec la participation de donateurs internationaux. Une expérience antérieure des projets de l'ONU sera un atout certain.
- Au moins trois ans d'expérience pratique dans le domaine de l'intégration d'une perspective sexospécifique, de l'autonomisation des femmes et du développement durable dans un pays, une région ou un domaine d'activité concerné.
- Solide expérience dans la mise en œuvre et le suivi des politiques environnementales et sociales.
- Compréhension démontrée des mesures de protection environnementales et sociales, de la gestion des risques et de la résilience climatique.
- Expérience du renforcement des capacités liées aux garanties et à la conformité.
- Une expérience de l'élaboration de projets et des méthodes de gestion axée sur les résultats est fortement souhaitée ou exigée.
- Compréhension démontrée des liens entre le développement durable et les questions sociales.
- Très bon relationnel.
- Excellentes compétences en matière d'analyse, de rédaction, de plaidoyer, de présentation et de communication.
- Excellentes compétences linguistiques en anglais (écrit, parlé et lu), en français et dans les langues locales.

Langues: Parfaite connaissance du Français. La connaissance de l'Anglais constituerait un atout.

VII. Dossiers de candidatures

Les candidats(es) intéressés(es) et dont les profils répondent aux critères du poste sont priés(es) de déposer les dossiers suivants :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum Vitae actualisé.
- Les photocopies des diplômes légalisées et attestations des services rendus.
- Tout autre document renseignant sur la carrière du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse : Email : appel.offres@medd.gov.gn

Avec la mention : « *Candidature pour le poste Expert en Matière de Garantie du Projet du projet « Protection de la faune sauvage dans la réserve de Folonigbè par une gestion participative et intégrée* »

A

Monsieur le Directeur National du Projet « Protection de la Faune Sauvage pour une Gestion Intégrée dans la Réserve de Faune de Folonigbè de Kankan »

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 29 mai 2026 à **00 heure GMT**.

Conakry, le 15 mai 2026



Directeur National du Projet

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Nom : _____

Date: _____

Paraphe du contractant _____